

MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS



Téléphone : 01 64 42 83 00
Courriel : contact@mairie-gretz.fr

DÉCISION N°002024_39

OBJET : Convention entre la commune et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) relative à la réalisation de l'enquête Familles 2025.

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

de signer avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), représentée par son directeur régional, M. François Brunet, une convention fixant les conditions générales de préparation et d'exécution de l'enquête Familles 2025 conduite conjointement à l'enquête de recensement prévu du 16 janvier au 15 février 2025.

Article 2 :

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte.

Article 3 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de Gretz-Armainvilliers.

Article 4 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne



Jean-Paul GARCIA ROBIN
Maire de Gretz-Armainvilliers